

Conseiller pédagogique départemental spécialisé <i>éducation physique et sportive</i>
<p>Texte(s) de référence - Circulaire ministérielle n° 2015-114 du 21 juillet 2015 parue au BOEN n° 30 du 23 juillet 2015</p> <p>Titres et diplômes requis - Professeur d'éducation physique et sportive du second degré.</p>
Profil du poste
<p>Le conseiller pédagogique exerçant une mission départementale est placé sous l'autorité de l'IA-DASEN. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique académique au niveau départemental et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la réalisation du plan d'action académique et départemental pour le développement de l'E.P.S à l'École. • Initier des projets pédagogiques dans les différentes APSA pour accompagner la mise en œuvre des programmes dans le cadre de la continuité école-collège (EPS et sport scolaire USEP-UNSS). Développer les projets artistiques dans le cadre du Parcours Educatif Artistique et Culturel. • Impulser, développer et accompagner la mise en œuvre des dispositifs nationaux : Génération 2024, 30APQ, un club-une école, le savoir nager, le savoir rouler à vélo... • Apporter son expertise dans le domaine didactique, pédagogique et règlementaire. • Eclairer l'instruction des demandes d'agrèments des intervenants extérieurs à l'école en E.P.S. • Impulser des projets d'envergure départementale en relation avec les partenaires de l'école, dans le cadre de conventions nationales. • Participer à l'animation et la coordination de l'équipe départementale en relation avec les Inspecteurs chargés de la mission EPS (formation, production de documents et d'outils pédagogiques). • Concevoir et piloter des projets éducatifs et sportifs en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs du monde sportif (CDOS, SDJES, comités et clubs sportifs, Handisports et sports adaptés, etc.). • Contribuer à la valorisation des formations proposées par les lycées professionnels en lien avec le dispositif Génération 2024.
Implantation du poste
<p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val d'Oise. 2A avenue des Arpents. 95525 Cergy-Pontoise Cedex</p>
Procédure pour faire acte de candidature
<p>Une lettre de motivation et un Curriculum Vitae devront être transmis par la voie hiérarchique à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale du Val d'Oise avec copie au cabinet : ce.ia95.cab@ac-versailles.fr</p> <p>La nomination sur un poste à profil étant susceptible d'avoir une incidence financière, les personnels intéressés voudront bien prendre l'attache de leur gestionnaire. Les candidats seront reçus pour un entretien uniquement si leur dossier est retenu.</p>
Mode de nomination
<p>Commission départementale</p>
Renseignements
<p>A-DASEN ou IEN.s en charge du dossier EPS</p>